

moment qu'il acceptait ce contrat, il cessait d'être membre de la Chambre. Conséquemment, un Orateur, qui est l'arbitre entre les deux grands partis qui forment la Chambre, celui qui tient en main la balance de la justice, qui siège dans son costume d'Etat et rend des décisions qui peuvent affecter les destinées et les libertés du pays, qui est supposé n'être d'aucun parti et ne doit pas considérer si ses décisions peuvent favoriser un côté plutôt que l'autre, un Orateur, dis-je, peut occuper le fauteuil présidentiel pendant quatre années, et retirer des profits d'un contrat dont il a de fait eu la possession au moyen de la corruption; il peut échapper au châtement grâce à une loi passée par le parti qui l'a élu, et il peut être convaincu, en même temps, de n'avoir pas eu le droit d'exercer les fonctions d'Orateur, de rendre des décisions, d'occuper même un siège comme simple membre de la Chambre; car, suivant M. Blake, l'orateur de cette Chambre, depuis 1874 à 1878, n'était pas membre du parlement. Mais il a donné sa démission, il a subi une lessive complète et ses amis l'ont nommé de nouveau Orateur. La législation du ci-devant gouvernement, au sujet du cens, législation qui, suivant moi, était entachée de corruption, a dû être faite dans le but de permettre à quelqu'un de siéger et de voter dans cette Chambre lorsqu'il n'en avait nullement le droit. Toute la législation des honorables messieurs respire le même souffle corrompu.

Je n'avais aucun désir de mettre ces choses devant la Chambre, mais j'y ai été forcé à cause de la conduite des honorables membres de la gauche qui ont été assez téméraires, depuis deux jours, pour lancer de nouveau contre l'honorable chef du gouvernement une accusation déjà vieillie; et chaque insulte que l'on adresse à cet honorable monsieur est considérée par ceux qui ont l'honneur de le suivre, comme dirigée contre eux-mêmes. Et si nous nous reportons aux faits qui ont été dévoilés sur le compte des Walker, des Cook, des M. C. Cameron, des Laflamme, des Jodoin, des Morris, des McLeod, des Anglin, et de tant d'autres puristes qui forment une phalange innombrable; si nous portons nos regards en arrière sur le personnage qui a tout récemment tenu les rênes du pouvoir, il nous est bien permis d'avoir

des soupçons sur le caractère et le but de la législation faite par ces messieurs. J'ai entendu parler beaucoup, par les honorables membres de la gauche et par leurs principaux organes, de la corruption et de l'agiotage du cabinet qui les a précédés, ainsi que de la pureté du parti qui se trouve aujourd'hui dans la minorité. Le chef de ce parti a prétendu en Chambre, qu'il n'y avait pas eu d'argent de dépensé pour assurer l'élection de ses amis en 1872 ou 1874. Ces assertions éhontées, et la prétention hypocrite qu'ils ont d'être, dans la lutte, plus purs que leurs adversaires, m'ont inspiré du dégoût, comme elles en ont inspiré à la plupart de ceux qui lisent assidument le grand organe de ce parti. S'il avait fallu quelque chose pour me rendre conservateur convaincu,—mes adversaires diront peut-être tory,—il aurait suffi de la fausse morale prêchée par des gens qui savent que la corruption qu'ils ont à cacher fait tache jusque sur le ciel même. Le parti des honorables messieurs qui affecte d'être si pur, est, en réalité le parti de la corruption. Pourquoi ont-ils jeté le cri du scandale du Pacifique, en 1874, et pourquoi renouvellent-ils ce cri chaque fois qu'ils sont poussés au pied du mur? C'est afin de couvrir leurs propres méfaits. C'est parce qu'ils ont acheté les élections et parce que, en 1874, ils avaient l'intention de dépenser de fortes sommes dans le même but.

L'honorable député de Huron-centre dit qu'on se sert d'une vieille rengaine, lorsque pour excuser ses propres fautes, on accusait de fautes semblables ceux qui les ont découvertes. Cependant, je citerai comme exemple de vertu immaculée du parti des purs les révélations qui se sont faites pendant l'instruction de la contestation de Simcoe-nord sur ce modèle de l'honnêteté politique H. H. Cook, et pendant la contestation de Chambly où il a été prouvé que la raison sociale Huntington, Laflamme et Huntington a souscrit \$9,000 pour faire élire M. Jodoin qui, en fin de compte a perdu son siège, a été déclaré inhabile, et a dû céder sa place à un bon conservateur, M. Bonoit, qui été réélu en septembre dernier.

Voyez M. Walker, dont l'ami, M. Madiver, est venu pour abattre la corruption, et à l'élection duquel les menées corruptrices les plus éhontées se sont